

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 avril 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Marie BRUNET, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir** : 8

M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à M. Grégory BRUNET  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Stevens BOBI pouvoir à M. Hervé THIBAUD  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Monsieur Roger MAZANA  
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

**Membre absent**: 1

Mme Anne-Lise LANSAQUE

**Délibération n°20250410DEL26**

**SPORT**

**Adhésion 2025 de la Ville à l'ANDES - Association Nationale des élus en charge du sport**

**RAPPORTEUR : M. GRÉGORY BRUNET**

Mesdames, Messieurs,

Afin de faire bénéficier la collectivité et plus particulièrement le développement du sport dans la cité, il convient de faire adhérer notre collectivité à l'association ANDES.

En effet, les buts définis par cette association regroupant l'ensemble des élus en charge du sport, sont de nature à aider et promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement.

La collectivité de BRON adhère en 2025 à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) dont les objectifs principaux sont :

- de resserrer les liens et de renforcer les échanges entre les communes par l'intermédiaire de leurs élus chargés des sports et de l'animation sportive, afin de favoriser le partage des expériences en matière de développement des activités sportives sur la plan communal, départemental, régionale et national.
- d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, y compris par voie d'action ou d'intervention en justice.
- d'assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, du mouvement sportif, des organismes d'aménagement des normes des équipements sportifs et d'homologation des enceintes sportives et de sécurité des manifestations sportives.
- de constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion, d'organisation des activités physiques et sportives, de concertation et négociation avec tous les organismes ayant une influence sur la vie sportive communale.

Le montant annuel des cotisations fixé en fonction du nombre d'habitants est le suivant :

- Cotisations des Communes jusqu'au 31 décembre 2025
  - moins de 1 000 habitants : 61 €
  - de 1 000 à 4 999 habitants : 121 €
  - de 5 000 à 19 999 habitants : 256 €
  - de 20 000 à 49 999 habitants : 512 €
  - de 50 000 à 99 999 habitants : 1 023 €
  - plus de 100 000 habitants : 1 965 €

En conséquence, conformément au dernier recensement du mois de janvier 2024, notre commune compte 42 819 habitants, soit une cotisation annuelle de 512,00 €.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ADHÉRER** à l'association ANDES à compter de 2025.

- **APPROUVER** le versement la cotisation correspondante, soit un montant de 512 euros.

- **DESIGNER** Monsieur BRUNET Grégory, Maire adjoint délégué aux sports comme représentant de la collectivité de BRON au sein de cette association.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**